

Le mémoire de master en architecture

Dossier pédagogique

à destination des étudiants de Master en mobilité

Semestres 7 et 8

Domaine d'études Habiter les mondes urbains

Séminaires APUS – HVD – NPU

Ce dossier a pour principal objectif de vous indiquer des outils, de vous suggérer des méthodes de travail et de vous aider à organiser un planning d'échanges avec votre tuteur de séminaire, afin que vous puissiez produire votre mémoire d'étape pendant votre séjour Erasmus. Il ne se substitue pas aux relations de travail que vous établirez avec vos enseignants, et son usage repose sur votre bonne volonté.

Table des matières

1- Le mémoire de Master en architecture : éléments de méthode.....	3
2- Conditions de rédaction du mémoire en mobilité – Note de cadrage	5
Modalités pratiques des échanges avec les enseignants :	5
3- Étapes et contenu du mémoire selon les indications officielles de l’ENSAPLV.....	6
Semestre 7.....	6
Semestre 8.....	6
Semestre 9.....	7
4- Conseils pour la rédaction du mémoire.....	8
A- Choisir un objet d’étude en relation avec le thème d’un séminaire	8
B-Formuler la problématique.....	8
C- L’état de la question.....	9
D- Le terrain d’étude.....	9
E- Construction du plan.....	10
F- Références méthodologiques	10
5-Conseils pour la rédaction de fiches de lecture.....	12
Travail préparatoire	12
Rédaction de la fiche	12
Structure de la fiche.....	12
Les références du texte.....	12
Informations complémentaires	12
Présentation générale du texte.....	13
Structure du texte et analyse.....	13
Apports personnels	13
6-Conseils pour le référencement des sources bibliographiques	14
1. Les documents sur support papier	14
2. Ressources multimédia.....	15
7-Guide des ressources documentaires en ligne.....	17
Sites de recherche – architecture, urbanisme, environnement	17
Catalogue de bibliothèques – architecture et urbanisme	18
Sites institutionnels.....	18
Portails généralistes en sciences humaines et sociales	19
Catalogues de bibliothèques généralistes	21
Données quantitatives	21
Aide à la recherche documentaire sur le web.....	21

1- Le mémoire de Master en architecture : éléments de méthode

Extraits de « *10 conseils pour le mémoire de Master en architecture* » de N. Beyhum et Y. Fijalkow, ENSAPVS, 2012¹.



La réalisation d'un mémoire en architecture constitue une étape essentielle dans le parcours de formation intellectuelle de l'étudiant. C'est un moment privilégié où il prend la parole pour affirmer une pensée personnelle et lui donner une forme palpable. Le mémoire n'est donc ni une "super-dissertation" ni un ensemble de lieux communs ou de propos approximatifs, ni une question de cours retranscrite, ni une suite un peu plus élaborée au rapport de licence. Il est à la fois :

- l'occasion de trouver une première **cohérence** à sa pensée architecturale, à ses positions morales ou éthiques, à ses choix dans le métier,
- mais aussi une occasion pour s'initier réellement, et souvent pour la première fois, à la **recherche** et ce de manière individuelle et approfondie,
- dans une école d'architecture, le mémoire doit tenir compte impérativement de la **spécificité de l'approche architecturale**, ce n'est ni un mémoire en sciences sociales, ni en histoire, ni en philosophie. Même s'il peut conjuguer ces points de vue, et le plus souvent il le doit, son travail vise à apporter la preuve qu'il est un travail personnel sur les pensées et les pratiques de l'architecture.

Ceci dit, si l'objet est différent, les méthodes de rédaction, d'argumentation, de construction de l'objet d'étude, de collecte de données, d'écriture sont très clairement similaires.

Un tel travail ne s'improvise donc pas. Le mémoire s'organise sérieusement, comme un projet, il est toujours tendu vers l'avenir et impose d'adopter une stratégie, c'est-à-dire une gestion des temps et des espaces par un choix de priorités. Il suppose l'acquisition d'outils techniques, de passer par des méthodes éprouvées que l'on peut cependant subvertir ou révolutionner (pourquoi pas ?).

Mais le mémoire n'est pas un prolongement du projet même s'il est sur le même thème. Pourquoi ? Le mémoire nécessite une capacité de critique et de distanciation par rapport à l'objet et aux théories. Il ne peut en aucune façon être une proposition unique, aussi positive qu'elle soit, défendue comme au tribunal, mais il propose un examen nuancé d'un sujet, à des échelles plus large, dans un temps plus long, à des couches de profondeur différentes ;

Vous pouvez vous laisser guider par vos pôles d'intérêt personnel, vos connaissances antérieures, ou des opportunités pratiques. Dans tous les cas, il faut que ce sujet excite votre curiosité, votre envie d'en savoir plus, qu'il ait un sens pour vous. Plus vous êtes intéressé(e) par votre sujet, plus vous serez susceptible d'intéresser votre tuteur, vos lecteurs et donc votre jury.

Une remarque ici : le mémoire n'est pas une question de cours où vous vous contentez de répéter des exposés entendus dans vos cours ou à l'extérieur. **L'apport personnel**, ce que vous ajoutez à la connaissance générale, est primordial. Vous allez écrire en faisant preuve d'originalité. **Autant**

¹ Le document a été mis à jour en 2018, "Les 13 conseils pour le mémoire en architecture", par Nabil Beyhum, Yankel Fijalkow et Léo Legendre, <https://www.paris-valdeseine.archi.fr/ecole-nationale-superieure-darchitecture-paris-val-de-seine/les-publications-de-lecole/les-13-conseils-pour-le-memoire-en-architecture.html>

de raisons d'éviter le plagiat. C'est votre travail et non la duplication de positions d'autres.

Enfin, n'oubliez surtout pas que l'objectif du mémoire n'est pas seulement de prouver que vous avez une connaissance de votre sujet. Il est aussi de faire la preuve que vous *maîtrisez* les outils théoriques, méthodologiques et techniques qui vous permettront d'exposer vos choix architecturaux et l'originalité de votre point de vue, en complément en alternance avec le dessin.

La clé est votre capacité à rendre votre pensée **communicable, compréhensible, intelligible** par votre lecteur.



2- Conditions de rédaction du mémoire en mobilité – Note de cadrage

Pour trouver votre intérêt dans le séminaire que vous avez choisi, il faut que votre sujet de mémoire s'inscrive dans sa problématique générale que vous trouverez dans la plaquette des enseignements Master de l'école, téléchargeable sur le site : <http://www.paris-lavillette.archi.fr/index.php?page=master>

Nous vous prions ensuite de vous faire une idée claire des trois étapes de construction de votre mémoire (posez des questions à vos responsables de séminaires et/ou tuteur si vous ne comprenez pas les explications sur la page suivante !) puis de réfléchir sur la ou les étapes que vous souhaitez produire pendant votre année (ou semestre) de mobilité. Toute étape non produite en cours de l'année de mobilité signifie un report, et donc un retard sur le programme prévu, et donc une forte probabilité de rallongement de votre cursus.

Selon ce programme il faudrait que vous puissiez donner forme à votre **pré-mémoire** jusqu'à fin janvier, puis poursuivre jusqu'en juin pour produire un **mémoire d'étape**. De manière à ne plus avoir à faire que des recherches complémentaires et à finaliser votre mémoire à votre retour. **Il s'agit donc de produire une partie très significative de votre mémoire pendant votre année de mobilité.**

Votre sujet du mémoire a dans ce cas tout intérêt à s'articuler fortement avec le projet et la conduite de votre année de mobilité, à confirmer des champs d'intérêt qui ont motivé votre choix de destination. Il doit vous permettre de saisir les opportunités d'apports théoriques et méthodologiques sur place, et d'approches de terrain que vous offrent votre institution et ville d'accueil. C'est seulement ainsi qu'il est réaliste d'envisager un cursus master en deux ans, incluant votre séjour à l'étranger².

Deuxièmement il s'agit pour vous de **construire les conditions de cette production avec votre tuteur à l'école et si possible, avec votre encadrant sur place**. Ce qui signifie

- Organiser autant que possible un encadrement sur place ;
- Définir un sujet en lien avec votre année (semestre) de mobilité
- Formaliser un encadrement à distance avec des rendez-vous par mail réguliers
- Consacrer régulièrement du temps à la production du mémoire.

Modalités pratiques des échanges avec les enseignants :

- Pour tout échange par mail nous vous prions de libeller vos fichiers informatiques (formats .doc ou .pdf) de la manière suivante : **annéemoisjour_S7_NOM_Prenom** (ex : 20190305_S7_DUPLUS_Carole).
- Dans le fichier envoyé, nous vous prions d'indiquer en haut de la première page votre nom, celui du séminaire, et le titre de travail de votre mémoire.
- Avec votre tuteur à l'école, nous vous recommandons un planning d'échanges réguliers toutes les trois semaines.

² Il vous reste bien sûr le choix de rallonger vos études (d'un an, d'un semestre), possibilité qui est explicitement inscrite dans les textes nationaux encadrant le cursus master, et que l'école met en œuvre.

3- Étapes et contenu du mémoire selon les indications officielles de l'ENSAPLV

Le mémoire est un document rendant compte d'une recherche originale. C'est un document essentiellement écrit et pouvant comporter des éléments graphiques. Il se prépare désormais en trois étapes correspondant aux semestres S7, S8 et S9.

6

Semestre 7

L'étudiant est évalué sur la base d'un **pré-mémoire** dont les caractéristiques sont les suivantes :

Contenu

- Une première définition du sujet et de la problématique (comprenant les questions que l'étudiant veut poser) en s'appuyant sur les textes de référence essentiels pour la thématique étudiée.
- Une première reconnaissance et justification du corpus, terrain ou des matériaux servant de support à l'investigation pour en évaluer les contours et la faisabilité de la recherche.
- Une esquisse de méthode pour mener la recherche pendant le semestre suivant.
- Un premier plan présentant les parties envisagées du mémoire et le travail à mener pour chacune d'elles.
- Une bibliographie thématique et rédigée selon des normes bien précises (voir conseils sur les ouvrages méthodologiques et la rédaction des fiches de lecture).

Format

- Une quinzaine de pages de texte, plus illustrations et annexes. (1 page ≈ 33 lignes de 90 signes avec 12 comme taille des caractères ≈ 3000 signes).

Semestre 8

L'étudiant doit fournir aux enseignants son **mémoire d'étape**, et le soutenir devant un jury.

Contenu

- Un exposé clair d'un sujet, d'une problématique et de ses hypothèses, de la méthode de travail développée et du plan d'exposition du travail.
- Une analyse détaillée de l'état de la question à partir d'une étude bibliographique.
- Une exploration consistante de la problématique par des études, des enquêtes ainsi que les premières analyses qui en découlent.
- Une conclusion mettant en perspective le travail restant à accomplir. Une bibliographie clairement structurée.

Format

- 30 à 40 pages de texte (entre 80 000 et 120 000 signes), plus illustrations et annexes.

Semestre 9

L'étudiant est évalué sur la base d'une version finalisée de son **mémoire** qui est un document rendant compte d'une recherche originale, et qui donne lieu à une soutenance devant un jury habilité.

Contenu

- Un résumé d'une demi-page avec une liste de mots-clés.
- Une introduction qui présente clairement la question et son contexte ainsi que les étapes du travail.
- Un contenu « théorique » correspondant à l'analyse détaillée de l'état de la question à partir d'une étude bibliographique³.
- Un contenu « d'investigation » décrivant les corpus et matériaux explorés, les moyens et les méthodes utilisées et présentant les résultats.
- Une conclusion qui précise les apports du travail, ses limites et les prolongements possibles.
- Une bibliographie de toutes les sources et références.

Il peut comporter des annexes mais dans un nombre limité (documents réglementaires, articles de journaux, guides et grille d'analyse d'entretiens...).

Format

Le mémoire comporte de 40 à 100 pages (120 000 – 300 000 signes), non comprises illustrations, bibliographie et annexes éventuelles.

La soutenance du mémoire a lieu à la fin du semestre 9, avant l'inter-semestre, devant un jury composé du directeur de mémoire, enseignant du séminaire, avec un autre membre de l'équipe, et un enseignant invité d'une autre unité d'enseignement. Chaque jury comporte au moins un enseignant titulaire d'un doctorat, et impliqué dans un laboratoire de recherche. Des personnes extérieures peuvent être invitées au jury. La note finale du mémoire de master est accordée à l'étudiant lors de cette soutenance. Une session de rattrapage est organisée au retour de l'inter-semestre. La soutenance du mémoire constitue un prérequis pour l'inscription en PFE, avec un dispositif dérogatoire (rattrapage de soutenance en septembre) ouvert aux étudiants rentrant d'une mobilité d'un an en M1.

³ Par exemple : exploration structurée du champ de connaissance dans lequel se situe le sujet, établissement d'une bibliographie raisonnée, exposé précis de la question nouvelle qui l'objet du mémoire, construction d'hypothèses argumentées pour la traiter.

4- Conseils pour la rédaction du mémoire

A- Choisir un objet d'étude en relation avec le thème d'un séminaire

Le choix d'un thème ou domaine d'étude devrait vous permettre de poser, voire d'affiner votre problématique plus rapidement. Pour vous aider, vous pouvez vous renseigner sur les travaux des différents laboratoires de recherche, de l'école ou de l'extérieur, auxquels sont affiliés les enseignants du thème que vous avez choisi. <http://www.paris-lavillette.archi.fr/index.php?page=la-recherche>

8

Une fois ce choix effectué (en principe avant votre départ en mobilité) il vous faudra passer du thème à la **construction de l'objet d'étude**, qui est constitué par les questions et les hypothèses appliquées à un champ. En effet à partir d'un thème, se décline toute une variété de sujets qui s'énoncent par des questions. Ce travail de construction commence donc par la formulation d'une question de départ, avec ces termes clefs.

Afin de vous aider dans cette étape, nous vous proposons de produire quelques pages d'explicitation de votre rapport personnel au sujet (par exemple : le sens que vous donnez à la production du mémoire dans le cadre de votre cursus d'approfondissement), qui fournit le « moteur » de votre travail. Ce premier exercice vous aidera à vous méfier de jugements de valeur, issu par exemple d'une posture « militante », qui empêchent de formuler ouvertement et sincèrement la question qui fait comprendre sur quel sujet vous avez envie d'en savoir davantage. Il vous aidera aussi à être vigilant, à ne pas être dans l'implicite, c'est-à-dire à éviter d'énoncer des points de vue qui paraissent des évidences pour vous mais qui ne sont en fait pas étayés.

L'exercice d'auto-analyse proposé page 15 par Michel Beaud dans son ouvrage intitulé *L'art de la thèse* (référence ci-dessous) peut vous aider à rédiger ces quelques pages.

B-Formuler la problématique

La problématique se compose en général d'une question, des hypothèses et d'un cadre d'interprétation.

« Une problématique est un ensemble de questions reliant des mots-concepts. Il convient de définir ces mots-concepts à l'aide d'ouvrages de référence en indiquant les inflexions que vous donnez à leur définition en fonction du terrain auquel vous êtes confronté et des hypothèses que vous avancez. Expliquez comment vous comptez y répondre, présentez votre plan en fonction des questions que vous vous êtes posées. Enfin, dites quels sont les moyens que vous mettez en œuvre pour traiter ces questions. » « 10 conseils pour le mémoire de Master en architecture » de N. Beyhum et Y. Fijalkow, ENSAPVS.

Exemple de question : est-ce que le développement durable influence la façon de travailler de certains architectes ?

- Quel est le champ de connaissances que cette question convoque ?
- Qui s'est posé cette question ?
- Comment l'a-t-on traitée ?

Il vous faut ensuite rechercher quelles sont les personnes qui ont travaillé sur le sujet avant vous.

C- L'état de la question

Pour accompagner le travail de formulation de la problématique, il convient de situer le sujet choisi dans la littérature existante, dans les références actuelles ou plus anciennes du champ architectural et urbain mais aussi d'autres champs connexes comme la sociologie, la philosophie, l'histoire, la géographie ou les sciences cognitives. Il faut pour cela identifier les sources documentaires dont vous disposez ou que vous avez repérées, hiérarchisées selon leur statut, les thèmes qu'elles explorent, leurs conditions de production (recherche, étude de cas, travail d'étudiant...), leur valeur de généralisation (de théorisation, de contribution méthodologique...). Il faut faire attention à la qualité de vos sources. Il importe d'avoir un regard distancié par rapport à la documentation, notamment celle que l'on trouve sur Internet qui rassemble le plus sérieux et le plus fantaisiste. Le guide des ressources documentaires en ligne, à la fin de ce document, peut vous aider.

« En présentant ses sources de réflexion, l'étudiant souligne sa dette à des auteurs référents ou même à quelques-uns de ses pairs et indique sa maîtrise du sujet. Il faut au plus tôt un paragraphe simple, historiographique ou non, pour pointer les pistes de recherche que va parcourir l'étudiant, afin de modestement participer au débat et poursuivre le questionnement posé par ses prédécesseurs. » N. Beyhum et Y. Fijalkow, *op.cit.*

D- Le terrain d'étude

Le terrain d'étude constitue le ou les supports que vous soumettez à analyse pour répondre à votre questionnement. Ce peut être un site géographique, un lieu physique ou d'autres formes de supports, matériels ou immatériels, tels des groupes d'acteurs.

« On peut dire de façon concise que l'objet d'étude est exploité, mobilisé et étudié par **l'observation, l'enquête et l'expérience personnelle**. L'observation permet de montrer, l'enquête de faire parler, l'expérience personnelle de partager la vie d'un acteur (architecte, paysagiste, constructeur, commanditaire, usager, gestionnaire, écrivain). L'enquête n'est pas limitée aux questionnaires, mais elle peut procéder d'entretiens ouverts ou thématiques avec un concepteur, un usager, un gestionnaire, un politique. On peut dans certains cas faire parler les archives, consulter des entretiens faits par des journalistes, exploiter des films ou utiliser des romans ; la méthode d'enquête est alors plus indirecte, mais toujours valable. » N. Beyhum et Y. Fijalkow, *op.cit.*

Le travail d'investigation peut donc aussi être mené à partir d'un ensemble de textes littéraires ou scientifiques faisant valoir le point de vue de chercheurs, de documents photographiques, audiovisuels, cartographiques... dont le statut devra bien être apprécié.

Tout corpus devra faire l'objet d'un traitement méthodique clairement explicité.

« Avec votre directeur de mémoire, n'hésitez surtout pas à discuter de manière approfondie de la mise au point de la méthode ou des méthodes, à faire part de vos hésitations... avant de vous lancer sur le "terrain". Il peut, à cet égard être pertinent d'entreprendre quelques visites exploratoires sur le terrain, s'assurer par exemple que l'accès à un musée, une école ou un hôpital vous est autorisé ou bien que l'on supporte de se "promener" dans un quartier défavorisé ou une résidence huppée. » N. Beyhum et Y. Fijalkow, *op.cit.*

« Trouver un “terrain” constitue précisément un moment important de la démarche. Il faut pour cela être réaliste et savoir envisager une enquête faisable : demandez-vous, par exemple, si vous pourrez entrer facilement dans la ville, l’institution ou l’agence que vous projetez d’étudier, quel est le temps que vous pourrez consacrer à cette investigation, qui vous pourrez effectivement rencontrer ou observer durant votre travail. Pour trouver ce “terrain” et des “contacts”, n’hésitez pas à solliciter l’aide de votre entourage : famille, amis, autres étudiants, enseignants. Vous pouvez aussi y aller au courage, sans connaître les personnes mais en leur expliquant la demande de rendez-vous par votre recherche, vous serez surpris par le nombre de professionnels, surtout ceux ayant une longue expérience, et de leur capacité à parler de leurs travaux. Durant votre période de terrain, n’oubliez pas d’utiliser votre carnet de bord et d’y tenir un journal de terrain dont les extraits enrichiront votre mémoire ». N. Beyhum et Y. Fijalkow, *op.cit.*

Le choix d’un terrain éloigné du lieu d’étude dans lequel vous achèverez votre mémoire, est souvent très problématique et frustrant pour les étudiants : il suppose une très bonne organisation en amont puis tout au long de la rédaction du mémoire. Il suppose de pouvoir définir rapidement son sujet, d’être en mesure de recueillir un ensemble d’informations lors de son séjour Erasmus, d’envisager les possibilités de retourner sur place par la suite, ou encore de s’assurer que des personnes sur place pourront vous aider à compléter vos informations une fois revenu en France.

E- Construction du plan

Les différentes étapes de construction du mémoire, décrites ci-dessus, doivent idéalement être chacune l’objet d’au moins un aller-retour avec votre tuteur de mémoire. Par la suite, les chainages pourraient se structurer autour de **la réalisation de fiches de lecture, et de nouvelles reformulations de votre sujet si nécessaire**. Ces différentes étapes et les échanges correspondants avec votre tuteur de mémoire, doivent vous permettre de construire un premier plan de votre mémoire. Ce **plan exploratoire** ne sera pas d’emblée définitif mais vous permettra d’inscrire l’ensemble des pistes exploratoires de votre travail. Au fur et à mesure de votre avancement, il se transformera pour aboutir au plan final ou **plan d’exposition** de votre travail.

F- Références méthodologiques

Si vous n’avez pas l’occasion de suivre un **cours de méthodologie** lors de votre séjour à l’étranger, nous vous demandons de lire les deux ouvrages suivants :

VERDIER Thierry, *Guide pour la rédaction du mémoire en architecture*, Montpellier, Éditions de l’Espérou, 2009

BEAUD Michel, *L’art de la thèse*, Paris, La découverte, 2006 (éd. or. 1986).

Concernant **l’exercice d’écriture**, un ouvrage facile à lire et très utile pour le mémoire de Master :

BECKER Howard Samuel, *Comment écrire les Sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, Paris, Economica, 2004, 179 p.

Pour finir, quelques conseils sur **l’organisation de votre temps de travail** :

ADOUMIE V., *Préparer le CAPES d’histoire et géographie*, Paris, Hachette éducation, coll. « Objectif concours-enseignement », 2004, 270 p.

**QUELQUES REGLES EMPIRIQUES A CONNAITRE
SUR L'ETRE HUMAIN FACE AU TRAVAIL¹ :**

- **Loi de Parkinson** : « *Le travail à faire prend toujours tout le temps disponible* ». Il faut donc déterminer la durée optimale de votre travail et ne jamais la dépasser pour tomber en dessous du seuil de rentabilité. Trop d'investissement nuit au résultat.
- **Loi de Murphy** : « *Le travail à faire prend toujours trop de temps* ». Cette loi découle de la précédente. La gestion du temps est l'un des éléments clefs de la réussite universitaire.
- **Loi d'Illyich** : « *La productivité s'annule au-delà d'une certaine quantité de travail* ». Au bout de 2 heures, le cerveau ne fonctionne plus correctement (sauf en période de rédaction qui demande de longues plages de concentration). Ménagez-vous des plages de repos entre deux moments de travail intense.
- **Loi de Laborit** : « *On repousse toujours les exercices difficiles à la fin* ». Il faut à la fois en tenir compte dans la gestion de son temps et de sa fatigue et, parfois, s'obliger à faire les exercices les plus récalcitrants au début de sa plage horaire de travail afin d'optimiser celui-ci.
- **Loi de Pareto** : « *¼ du travail donne la quasi-totalité des résultats* ». Il faut donc identifier les priorités. Cette loi peut s'avérer dangereuse si on la transforme en simple pratique des « impasses ». Vous ne travaillez pas uniquement pour une note, mais pour acquérir une crédibilité dans votre domaine d'études. Dans ce milieu la poudre aux yeux n'est pas une politique de long ni même de moyen terme.
- **Loi de Fraisse** : « *Ajouter un intérêt personnel à un travail permet de mieux le faire* ». Il faut toujours tâcher de trouver un centre d'intérêt – aussi mineur soit-il – à vos activités d'études. Ne soyez pas passif mais actif, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Pensez aussi à votre biorythme : sachez si vous êtes du matin, de l'après-midi ou du soir. En tenant compte de ceci (il suffit de constater à quels moments de la journée vous êtes dynamique ou fatigué), travailler de façon intensive dans vos périodes optimales. Il ne s'agit que de bon sens.

Ayant retenu ces quelques règles de bases, vous êtes prêt à commencer ou affiner votre formation.

5-Conseils pour la rédaction de fiches de lecture

Une fiche de lecture sert à conserver en mémoire des informations utiles tirées de la lecture d'un livre ou d'un article. Ce n'est pas tant un exercice qu'un outil de travail, vous le faites d'abord pour vous, plus que pour l'enseignant qui vous la demande. Bien faite, elle vous permettra de retrouver le contenu d'un ouvrage tout en vous dispensant de le relire – le plus souvent, vous n'en avez pas le temps. Si la fiche de lecture ne remplace pas le livre, elle doit permettre de vous souvenir très exactement des thèmes les plus importants, des grandes idées de l'auteur, de l'auteur lui-même ; elle doit comporter des citations précises et des renvois aux passages plus longs que vous ne pouvez pas reproduire tels quels. La meilleure fiche de lecture est donc courte, logique et bien organisée, réutilisable tout au long de vos études.

12

Travail préparatoire

La fiche se prépare en lisant *tout* le livre : ne pas négliger la préface, l'introduction et la bibliographie qui comportent des éléments utiles à la compréhension de l'ouvrage, comme sa place dans la recherche ou les sources de l'auteur. Ayez le réflexe de prendre des notes au brouillon tout au long de votre lecture, en reportant les numéros des pages où se trouvent les définitions importantes, les notions centrales de la pensée de l'auteur.

Rédaction de la fiche

Il s'agit d'organiser vos notes pour rédiger une fiche qui ne soit ni trop longue ni trop courte (entre 3 et 8 pages). Elle doit être rédigée de façon soignée, claire et concise (soignez la présentation, utilisez une mise en forme efficace qui fait ressortir la structure de la fiche et les points importants, évitez toutes les formules inutiles). L'objectif est de pouvoir s'en resservir. Évitez les formules inutiles, gardez un style simple : une idée par phrase.

Structure de la fiche

Les références du texte

- Titre / sous-titre
- Auteur-e
- Références de l'ouvrage ou de la revue s'il s'agit d'un chapitre ou d'un article
- Date de première publication
- Éditeur
- Collection
- Nombre de pages
- Traduction
- Localisation (cote)

Informations complémentaires

- Sur le genre du texte (essai théorique, philosophique, polémique, journalistique, étude historique, recueil d'articles, enquête de sociologie, compte-rendu de résultats de recherche, etc.)
- Sur l'auteur-e (discipline, positionnement idéologique, parcours, etc.)
- Sur les ressources mobilisées par l'auteur-e (données de terrain, statistiques, bibliographie, etc.)
- Sur le contexte de production (date, contexte socio-historique, politique, scientifique, etc.)

Présentation générale du texte

- Résumé rapide
- Thématiques abordées
- Problématique / hypothèses proposées par l'auteur-e
- Plan
- Mots-clés

Structure du texte et analyse

- Argumentation, idées fortes soutenues par l'auteur-e
- À organiser en parties (pas forcément en suivant le plan du texte, dire pour chaque partie ce dont l'auteur-e traite, ce qu'il-elle veut démontrer, comment il-elle le démontre (quels sont ses arguments, ses exemples, etc.).
- Définitions à retenir
- Conclusion(s) de l'auteur-e
- Citations marquantes (recopier fidèlement, entre guillemets («») et avec la page de laquelle elles ont été extraites).

Apports personnels

- Interprétations différentes de celle de l'auteur-e
- Aspects pertinents pour le travail en cours / Limites
- Questions suscitées par la lecture de ce texte
- Liens avec d'autres lectures

6-Conseils pour le référencement des sources bibliographiques

D'après *Savoir rédiger des références bibliographiques*, Université Paris Dauphine. Service commun de la documentation.



14

Lorsque vous terminez un rapport ou un mémoire de thèse, de Master, vous êtes amenés à présenter une bibliographie identifiant tous les documents qui ont servi de matière à votre travail. Vous devez donc rédiger des références bibliographiques.

- Ainsi toute référence bibliographique est constituée d'un certain nombre d'éléments d'identification de votre document (auteur, titre, édition...) organisés selon un ordre précis.
- En outre, elle doit être présentée de façon homogène dans le style choisi pour chaque élément (taille des caractères, police et casse).
- Enfin elle varie selon le type (ouvrage, articles, congrès...) et le support (papier, on line, cédérom...) du document auquel elle se rapporte.

Ce document a pour but de vous présenter l'organisation des différents éléments de description bibliographique en fonction de la typologie et du support du document décrit. Il a été élaboré à partir des normes de l'Afnor (NF Z-44-005 de décembre 1987 et NF ISO 690-2 (Z 44-005-2) de février 1998). Cependant, ces normes de description peuvent varier en fonction des exigences de votre université ou de vos enseignants ainsi que de votre éditeur (dans le cas de la publication d'un article). Ce document a donc pour but de vous fournir des éléments de compréhension de la logique d'une référence bibliographique mais ne constitue en aucun cas un modèle universel.

1. Les documents sur support papier

1.1. Les livres

1.1.1. Les auteurs ont une responsabilité intellectuelle sur la totalité du document :

AUTEUR. *Titre de l'ouvrage*. Tomaison. Édition. Lieu d'édition : Éditeur commercial, année de publication, nombre de pages. (Titre de la Collection, n° de la collection). ISBN (Facultatif)

AUTEUR, AUTEUR, AUTEUR, et al. *Titre de l'ouvrage*. Tomaison. Édition. Lieu d'édition : Éditeur commercial, année de publication, nombre de pages. (Titre de la Collection, n° de la collection). ISBN (Facultatif)

Exemples :

GUIMELLI Christian. *Structures et transformations des représentations sociales*. Neuchâtel, Switzerland: Delachaux et Niestlé, 1994, 277 p. ISBN 2603009451

BESKOS DE. *Boundary elements XXIII*. Southampton : WIT, 2001, 496 p. (Advances in boundary elements, Vol. 10). ISBN 1853128635

ORD Harry. *Engineering drawing and materials for mechanical engineering technicians*. Vol. 2. 2nd ed. London : English Universities P., 1965, pagination multiple. (General technical series).

BONNET M., PILVIN Ph., RA YNAUD Martin, et al. *Problèmes inverses en mécanique des solides : principes, méthodes de résolution, applications*. Paris : Institut pour la promotion des sciences de l'ingénieur, 1995, pagination multiple.

1.1.2. Parties et contributions à des livres (cas des publications collectives)

AUTEUR du chapitre. « Titre du chapitre ou de la contributions ». In AUTEUR ou EDITEUR SCIENTIFIQUE de l'ouvrage. *Titre de l'ouvrage*. Tomaison. Édition. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication, pagination. ISBN (Facultatif)

Exemple :

RYAN P., BUTCHEMANN C.F. « The school-to-work transtwn ». In : O'Reilly J., SCHOMANN (eds). *International handbook of labour market policy and evaluation*. Cheltenham : E. Elgar, 1996, p.663-782.

1.2. Les articles de revues

AUTEUR, AUTEUR. « Titre de l'article ». *Titre du périodique*, année de publication, volume, numéro, pagination. ISSN (Facultatif)

Exemples :

JOFFRE Patrick, LOILLER Thomas. « L'organisation en réseaux : répondre aux mutations de l'environnement des entreprises ». *Cahiers français*, juillet-août 2004, n° 321, p.69-76.

DAGORN René-Eric. « Économies-mondes et capitalisme ». *Sciences humaines*, octobre 2004, n° 153, p.50-53

1.3. Les Thèses

AUTEUR. *Titre de la thèse*. Discipline. Lieu de soutenance : Université de soutenance, année de soutenance, nombre de pages.

Exemple :

LEP ERS Xavier. *Les relations d'échanges entre la grande distribution et ses fournisseurs : le cas de l'enseigne Auchan*. Thèse Sciences de Gestion. Paris : Paris 9, 2003, 2 vol. (XIX -451, 172 p.).

1.4. Décret, loi, circulaire papier

AUTEUR. *Titre*. Journal officiel, n° du JO, date de publication, nombre de pages.

Exemple :

FRANCE. MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE. *Décret n°2003-832 du 26 août 2003 modifiant le décret n°98-1262 du 29 décembre 1998 portant statut des personnels de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage*. Journal officiel, n°201 du 31 août 2003, p. 14907-14910.

2. Ressources multimédia**2.1. Site internet**

AUTEUR. ou ORGANISME. *Titre de la page d'accueil* [en ligne]. Disponible sur : <[URL](#)>. (date de consultation).

Exemple :

NADJI F., BOUDIA D. *Guide de rédaction des références bibliographiques* [en ligne]. Villeurbanne Doc'INSA, 2001. Disponible sur <<http://docinsa.insalyon.fr/refbibli/index.php>> (consulté le 4.11.2004).

2.2. Article de périodique en ligne

AUTEUR. « Titre de l'article ». *Titre du périodique* [en ligne], année de publication, volume, numéro, pagination [consulté le]. Disponible sur : <URL> ou nom de l'éditeur du bouquet de périodiques électroniques. ISSN (Facultatif)

Exemple :

STAN Nan. «The globalization of Europe : an interview with Wisse Dekker». *Harvard Business Review* [en ligne]. May-June 1989, Vol. 67 Issue 3, p90-96 [consulté le 4-11-2004]. Disponible sur : EBSCO Host research databases.

2.3. Bases de données

2.3.1. En ligne

AUTEUR. (s'il y a lieu). *Nom de la base de données* [base de données en ligne]. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication, date de mise à jour des données [consulté le]. Titre de la partie. Titre du chapitre. Disponible sur : <URL> ou nom du fournisseur d'accès à la base de données.

Exemple :

ICC British Company Financial Datasheets [banque de données en ligne]. Hampton (Middlesex, U.K.) : ICC Onliner, 1992, updated 3 March 1992 [consultée le 11 mars 1992]. Robert Maxwell Group PLC. Disponible sur Dialog Information Services, Palo Alto (Calif.).

2.3.2. Sur CD-Rom

AUTEUR. (s'il y a lieu). *Nom de la base de données* [CD-ROM]. Edition. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication. Titre de la partie.

Exemple :

Worldfactbook [CD-Rom]. [Washington, D.C.] : Central Intelligence Agency, 1990. Spain vital statistics

Bibliographie :

BOULOGNE Arlette. *Comment rédiger une bibliographie*. [Paris] : ADBS: Nathan, 2002, 127 p. (128. Information, documentation).

Formation des bibliothécaires et des documentalistes : normes pour l'épreuve de catalogage : références bibliographiques, parties composantes, cartes. Paris : AFNOR, 1998, 181 p.

NADJI F., BOUDIA D. *Guide de rédaction des références bibliographiques* [en ligne]. Villeurbanne : Doc'INSA, 2001. Disponible sur : <<http://docinsa.insa-lyon.fr/refbibli/index.php>> (consulté le 4.11.2004).



7-Guide des ressources documentaires en ligne

Sites de recherche – architecture, urbanisme, environnement

Sites les laboratoires liés au domaine d'études Habiter les mondes urbains

Laboratoire Espaces Travail

<http://www.let.archi.fr>

Laboratoire Architecture Anthropologie

<http://www.laa.archi.fr>

17

Portails et centres ressources

Crévilles : centre de ressources électroniques sur les villes

Centre de ressources électroniques sur les villes – Crévilles – rassemblant des ressources électroniques disponibles via internet dans le champ des études urbaines - <http://crevilles.org/>

Participation & démocratie

Site du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) sur la participation du public aux processus décisionnels et la démocratie participative - <http://www.participation-et-democratie.fr/>

LET, quatre centres de ressources :

Développement durable, démarches participatives, acteurs & métiers, espaces de travail - <http://www.let.archi.fr/ressources/>

Réseau ACDD – Approches critiques du développement durable

Le réseau ACDD rassemble des chercheurs et acteurs ayant une approche critique du développement et de la ville durable - <https://www.reseaucritiquesdeveloppementdurable.fr/>

BIMBY : *Built in my back yard*

Programme de recherche sur la densification de l'habitat pavillonnaire et diffus - <http://bimby.fr/>

GRIDAUH

Groupement de recherche sur les institutions et le droit de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat, un groupement d'intérêt public - <http://www.gridauh.fr/>

RAMAU – Réseau Activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme

Réseau de la recherche architecturale et urbaine sur les activités et métiers - <http://www.ramau.archi.fr>

Réseau LIEU

Logiques Identités Espaces Urbanités - <https://www.reseau-lieu.archi.fr>

REHAL – Le réseau « REcherche HABitat-Logement »

Le REHAL regroupe des chercheurs français (enseignants-chercheurs des universités, chercheurs des établissements publics scientifiques et techniques – CNRS –, doctorants) qui travaillent sur le logement et l'habitat - <http://blogs.univ-tlse2.fr/rehal/>

Revue scientifiques ou comprenant des articles scientifiques

Revue Métropolitiques (en ligne)

<http://www.metropolitiques.eu/>

Annales de la recherche urbaine (en partie en ligne)

<http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/>

Cahiers de la recherche architecturale et urbaine (disponible à la documentation de l'Ensapl)

<http://editions.monuments-nationaux.fr/fr/le-catalogue/bdd/collection/17>

Revue Espaces et sociétés (certains numéros sont en ligne sur Cairn)

<https://www.editions-eres.com/collection/145/espaces-et-societes/>

Revue Lieux Communs

<https://aau.archi.fr/crenau/revue-lieux-communs/>

Les Cahiers Thématiques (disponible à la documentation de l'Ensapl)

http://www.editions-msh.fr/revues/?collection_id=629

Revue du développement durable (en ligne)

<http://developpementdurable.revues.org/>

Revue Participations

Revue de sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté - <http://www.revue-participations.fr/>

Revue La vie des idées

<https://laviedesidees.fr>

Catalogue de bibliothèques – architecture et urbanisme

Le catalogue du CRDALN (centre de ressources documentaires aménagement logement nature) ex-CDU

Bibliothèque spécialisée en aménagement et urbanisme, enrichie depuis 2009 sur l'eau, la biodiversité, les paysages, les matières premières, et depuis 2011 sur les villes en développement, le développement urbain, l'habitat, le foncier, l'aménagement spatial, l'architecture, l'accès aux services essentiels dans les pays en développement et émergents (Afrique, Asie, Amérique Latine).

<http://www.cdu.urbanisme.developpement-durable.gouv.fr/>

Le catalogue des bibliothèques des écoles d'architecture : ARCHIRES

<https://www.archires.archi.fr/fr>

Sites institutionnels

Géoportail

<http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>

Cadastre

Service de consultation du plan cadastral. <http://www.cadastre.gouv.fr>

Atelier parisien d'urbanisme

<http://www.apur.org/>

Institut d'aménagement et d'urbanisme Ile-de-France

<http://www.iau-idf.fr/>

Archives de Paris en ligne

<http://canadp-archivesenligne.paris.fr/>

Portail du PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture)

<http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/>

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

ONU-Habitat

Programme des Nations Unies pour les établissements humains. <http://www.unhabitat.org/>

Portails généralistes en sciences humaines et sociales

Accès à des revues électroniques, bases de données bibliographiques, bibliothèques numériques, etc.

19

Isidore

ISIDORE est une plateforme de recherche permettant l'accès aux données numériques des sciences humaines et sociales (SHS). Ouverte à tous et en particulier aux enseignants, chercheurs, doctorants et étudiants, ISIDORE moissonne les notices, les métadonnées et le texte intégral à partir de bases de données, de revues scientifiques, de bibliothèques numériques et de sites web, actuellement 745 sources de données de données numériques regroupées en 35 collections. <http://www.rechercheisidore.fr/>

BiblioSHS

BiblioSHS est un portail développé par l'INIST-CNRS qui agrège, signale et donne accès à des ressources documentaires existantes, commerciales ou académiques en Sciences Humaines et Sociales. Son objectif est de donner à la communauté SHS l'accès à des ressources en ligne et d'optimiser la visibilité des ressources d'informations scientifiques et techniques produites par des laboratoires. Accessible aux unités CNRS autorisées. <http://biblioshs.inist.fr>

Cairn : portail de revues de sciences humaines et sociales

Portail consacré à l'information en sciences humaines et sociales (SHS) mis en ligne par la société belge Cairn (à l'origine de cette initiative, on trouve 4 maisons d'éditions : Belin, De Boeck, La Découverte et Erès). Cette plateforme propose l'accès à des revues ainsi qu'à d'autres publications en SHS. Les articles des numéros courants sont en accès limité (payant), en revanche certaines archives sont en accès libre. <http://www.cairn.info>

AAR : les archives de la recherche en sciences humaines et sociales

Patrimoine vivant des sciences humaines et sociales réunissant 302 entretiens, 105 colloques et 54 séminaires de 1440 chercheurs français et étrangers - <http://www.archivesaudiovisuelles.fr/FR/>

Canal U : Sciences humaines, sociales, de l'éducation et de l'information

Environ 800 vidéos sélectionnées par l'Université Ouverte des Humanités (UOH) dans le catalogue de la vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur (Canal U), Vous pouvez effectuer des recherches par thème, discipline, niveau. Les ressources pédagogiques sélectionnées par l'UOH sont en cours de validation. <http://www.canal-u.fr/>

Erudit

Portail d'accès à des revues universitaires multidisciplinaire et diffusion de livres numériques et de thèses. <http://www.erudit.org/>

Gallica, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France

Bibliothèque numérique à vocation encyclopédique constituée à partir des collections de la Bibliothèque nationale de France. Pour le domaine de la sociologie, un programme de numérisation des textes des pères fondateurs de la discipline a été lancé (résultat à consulter sur Gallica 2). <http://gallica.bnf.fr/>

HAL-SHS (Hyper Article en Ligne – Sciences de l’Homme et de la Société)

L’archive ouverte HAL-SHS se présente comme une bibliothèque numérique recevant et diffusant les productions intellectuelles de la Recherche dans les disciplines des SHS. <http://halshs.ccsd.cnrs.fr>

Persée

Portail de revues scientifiques en sciences humaines et sociales, créé par le ministère de l’éducation nationale, de l’enseignement supérieur et de la recherche. Suscité par la communauté des chercheurs, soucieux d’une meilleure visibilité de leur production scientifique, le portail PERSEE a pour vocation la numérisation et la mise en ligne des collections rétrospectives de ce vaste corpus. La diffusion élargie de ce riche patrimoine scientifique permettra une meilleure valorisation de la recherche française, dans une logique d’accès public et gratuit.

www.persee.fr/

Revues.org

Revues.org est une fédération de revues en Sciences humaines et sociales. Revues.org se décompose en deux grands ensembles :

- les revues en ligne qui publient de façon autonome leur production scientifique. Certaines sont en texte intégral complet, d’autres en texte intégral partiel.

- les instruments scientifiques qui sont produits par l’équipe de Revues.org (évaluation et signalement de sites, d’événements scientifiques).

Un moteur de recherche permet de chercher à la fois sur les publications en ligne mais également sur le web spécialisé en sciences humaines et sociales. <http://www.revues.org/>

UOH : Université Ouverte des Humanités

Créée sous l’impulsion du Ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche et du Ministère de l’Education nationale, l’Université Ouverte des Humanités est l’Université Numérique Thématique consacrée aux champs disciplinaires des Sciences humaines, des Sciences sociales, des Lettres, des Langues et des Arts. Pour favoriser une meilleure réussite des étudiants, notamment en licence, et contribuer au développement de l’université numérique française, l’UOH offre sur ce portail accessible gratuitement des contenus pédagogiques validés scientifiquement, pédagogiquement et techniquement : texte, audio, vidéo, multimédia, etc.

<http://www.uoh.fr/>

Calame

Calame est un répertoire de bases de données françaises en Sciences Humaines et Sociales régulièrement mis à jour qui permet d’identifier vos sources d’information (réalisé par le Service d’Ingénierie documentaire, l’Institut des Sciences de l’Homme, UsR 3385, CNRS, Université de Lyon). <http://calame.ish-lyon.cnrs.fr/>

Google scholar

Moteur de recherche spécialisé dans la littérature universitaire. La couverture chronologique, linguistique et le volume de ressources traitées ne sont pas précisés. Google scholar prend en compte la totalité de l’archive Hal du CCSD. <http://scholar.google.com/>

BNF – Signets

Les Signets de la Bibliothèque nationale de France proposent une sélection commentée de ressources accessibles par Internet. Plan de classement de la rubrique : Généralités / Catalogues de bibliothèques / Outils Internet / Philosophie et Religions / Sciences sociales / Droit / Sciences et Techniques / Arts / Langues et Littératures / Histoire et Géographie. À l’intérieur de ce plan de classement, les ressources sont organisées par thème. <http://signets.bnf.fr/>

Liens socio, le portail francophone des sciences sociales

Principal portail francophone pour les sciences sociales : en plus du traditionnel répertoire de sites internet, vous pouvez trouver maintenant sur le site internet de liens socio toutes les informations qui étaient auparavant réservées aux abonnés de la lettre mensuelle : actualité des sciences sociales, publications récentes, colloques,

conférences, appels d'offres, appels à communications et contributions, offres d'emplois, postes... Toutes ces informations peuvent être consultées de multiples façons, et deviennent ainsi très facilement accessibles.

<http://www.liens-socio.org/>

Sociopôle

Réalisé en 1999 et enrichi régulièrement, Sociopôle constitue le premier répertoire thématique annoté français qui donne une représentation cartographique de la discipline en France et dans le monde francophone. Il ne vise pas à l'exhaustivité mais plutôt à une sélection qualitative des contenus présents sur la Toile, en tenant compte de la diversité des pensées sociologiques. <http://www.sociopole.cnrs.fr/>

Les classiques des sciences sociales

<http://classiques.ugac.ca/>

Carnets de recherche des sciences humaines et sociales

<http://fr.hypotheses.org/>

21

Catalogues de bibliothèques généralistes

Le catalogue de la Bibliothèque nationale de France (BnF) : BN-OPALE PLUS

BN-OPALE PLUS réunit en un seul catalogue les références des collections imprimées, livres et périodiques, de la BnF des origines à nos jours :

- Collections patrimoniales conservées en magasins et accessibles après accréditation
- Collections imprimées en accès libre dans les salles de lecture de tous les sites
- Collections numérisées consultables en salles de lecture.

<http://catalogue.bnf.fr>

Le catalogue collectif des bibliothèques universitaires françaises et bibliothèques de recherche : SUDOC - Système Universitaire de Documentation

Proposé par l'ABES, l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur, le catalogue du Sudoc – contenant plus de 7 millions de références de monographies, thèses, périodiques et autres types de documents avec leurs localisations – vous permet d'effectuer des recherches bibliographiques sur les collections des bibliothèques universitaires françaises et autres établissements d'enseignement supérieur de 2900 centres documentaires. Le répertoire des centres de ressources donne accès à diverses informations utiles sur ces bibliothèques.

<http://www.sudoc.abes.fr>

Données quantitatives

Portail de l'INSEE

<http://www.insee.fr/fr/>

Portail de l'INED

<http://www.ined.fr/>

Réseau Quételet

<http://www.reseau-quetelet.cnrs.fr/spip/>

Aide à la recherche documentaire sur le web

<http://www.bibliotheques.ugam.ca/infosphere/scienceshumaines/index.html>

<http://sapristi-docinsa.insa-lyon.fr/presentation/>